

# Les Infos de Base

Mercredi 27 mars 2013  
volume 16, numéro 13  
ISSN 1492-0670

## Dans ce numéro

### 1 État de la publication

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

### 3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

Mise à niveau à la version 4.8 de Folio

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 13A du 30 mars 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 2 avril 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 13A du 30 mars 2013, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 12 du 23 mars 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 11 avril 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 13A du 30 mars 2013, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 12 du 23 mars 2013.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2012.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 25 février 2013 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, n° 6 du 13 mars 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 13 mars 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 6 du 13 mars 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 13 mars 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2012.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 22 février 2013.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 22 février 2013 et contient maintenant 9 096 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 24 septembre 2012.

## Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, RLRQ, c. **A-18.1**, aa. 138, 150.

*Entrée en vigueur des aa. 5, 13-35, 38-44, 60-87, 115, 117, 118, 127-306, 310-314, 316-319, 321-335, 362, 371;*

*Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines*, L.Q. 2010, c. 10, aa. 155, 156.

*Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, RLRQ, c. **A-19.1**, aa. 6, 149, 150.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, aa. 255-257.

*Loi sur les bureaux de la publicité des droits*, RLRQ, c. **B-9**, ann. I.

*Tarifs des droits relatifs à la publicité foncière*, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 304.

*Loi sur les cités et villes*, RLRQ, c. **C-19**, aa. 29.13, 29.14, 29.14.1, 29.14.2, 29.17, 29.18.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, aa. 261-266.

*Code de la sécurité routière*, RLRQ, c. **C-24.2**, a. 519.65.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, a. 267.

*Code du travail*, RLRQ, c. **C-27**, aa. 1, 8, 111.0.16, ann. I.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, aa. 268-271.

*Code municipal du Québec*, RLRQ, c. **C-27.1**, aa. 14.11, 14.12, 14.12.1, 14.12.2, 14.15, 14.16.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, aa. 272-277.

*Loi sur les compétences municipales*, RLRQ, c. **C-47.1**, aa. 66, 126.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, aa. 278, 279.

*Loi sur la conservation du patrimoine naturel*, RLRQ, c. **C-61.01**, aa. 34, 46.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, aa. 280, 281.

*Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, RLRQ, c. **C-61.1**, a. 36.1.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, a. 282.

*Loi sur le crédit forestier*, RLRQ, c. **C-78**, a. 1.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, a. 283.

*Loi favorisant le crédit forestier par les institutions privées*, RLRQ, c. **C-78.1**, aa. 1, 14.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, aa. 284, 285.

*Loi sur la fiscalité municipale*, RLRQ, c.

**F-2.1**, aa. 63, 220.2, 220.3, 236.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, aa. 286-289.

*Loi sur les forêts*, RLRQ, c. **F-4.1**, remplacée.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, a. 371.

*Loi sur les impôts*, RLRQ, c. **I-3**, aa. 726.30, 726.33, 726.34, 726.35, 726.36, 1089, 1090.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, aa. 290-296.

*Loi sur les mesureurs de bois*, RLRQ, c. **M-12.1**, aa. 2, 19.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, aa. 297, 298.

*Loi sur les mines*, RLRQ, c. **M-13.1**, aa. 32, 155, 213, 213.1, 244, 247.1, 304.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, aa. 299-305.

*Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation*, RLRQ, c. **M-14**, a. 15.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, a. 306.

*Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune*, RLRQ, c. **M-25.2**, aa. 11.3, 12, 17.1.1-17.1.10, 17.12.12-17.12.23, intitulé de la section II.2, 17.13, 17.14, 17.15, 17.16.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, aa. 310-314, 316-319;

*Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds*, L.Q. 2011, c. 16, a. 54 (partie).

*Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*, RLRQ, c. **M-35.1**, a. 59.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, a. 321.

*Loi sur les pesticides*, RLRQ, c. **P-9.3**, a. 5.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, a. 322.

*Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, RLRQ, c. **P-41.1**, a.

97.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, a. 323.

*Loi sur la qualité de l'environnement*, RLRQ, c. **Q-2**, aa. 144, 178.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, aa. 324, 325.

*Loi sur le régime des terres dans les territoires de la Baie-James et du Nouveau-Québec*, RLRQ, c. **R-13.1**, aa. 58, 90, 191.40.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, aa. 326-328.

*Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité*, RLRQ, c. **R-19.1**, aa. 22, 23, 46.

*Avis d'indexation des droits et frais exigibles*, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 330.

*Loi sur la sécurité incendie*, RLRQ, c. **S-3.4**, a. 1.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, a. 329.

*Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec*, RLRQ, c. **S-13.01**, a. 18.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, a. 330.

*Loi sur les terres du domaine de l'État*, RLRQ, c. **T-8.1**, aa. 17.1, 55, 58.1, 71.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, aa. 331-334.

*Loi sur les véhicules hors route*, RLRQ, c. **V-1.2**, a. 8.

*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.Q. 2010, c. 3, a. 335.

*Loi assurant la mise en œuvre de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et du Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles*, L.Q. **2007, c. 2**.

*Entrée en vigueur de la Loi*.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement ratifiant l'entente entre le ministre de la Justice et le Barreau du Québec intervenue le 4 avril 2008 sur les conditions d'exercice, la procédure de règlement des différends et le tarif des honoraires des avocats dans le cadre du régime d'aide juridique, RLRQ, c. **A-14**, r. 6, remplacé.

Entente entre le ministre de la Justice et le Barreau du Québec concernant le tarif des honoraires et les débours des avocats dans le cadre du régime d'aide juridique et concernant la procédure de règlement des différends, RLRQ, c. A-14, Décision du 19-03-13, (2013) 145 G.O. 2, 1109, a. 172;

Entente entre le ministre de la Justice et le Barreau du Québec concernant le tarif des honoraires et les débours des avocats rendant des services en matières criminelle et pénale et concernant la procédure de règlement des différends, RLRQ, c. A-14, Décision du 19-03-13, (2013) 145 G.O. 2, 1123, a. 76.

Règlement concernant le tarif des honoraires et les débours des avocats dans le cadre de la prestation de certains services juridiques et concernant la procédure de règlement des différends, RLRQ, c. A-14, r. 9, remplacé.

Entente entre le ministre de la Justice et le Barreau du Québec concernant le tarif des honoraires et les débours des avocats rendant des services en matières criminelle et pénale et concernant la procédure de règlement des différends, RLRQ, c. A-14, Décision du 19-03-13, (2013) 145 G.O. 2, 1123, a. 80.

Entente entre le ministre de la Justice et le Barreau du Québec concernant le tarif des honoraires et les débours des avocats dans le cadre du régime d'aide juridique et concernant la procédure de règlement des différends, RLRQ, c. A-14, Décision du 19-03-13, (2013) 145 G.O. 2, 1109, nouveau.

Entente entre le ministre de la Justice et le Barreau du Québec concernant le tarif des honoraires et les débours des avocats rendant des services en matières criminelle et pénale et concernant la procédure de règlement des différends, RLRQ, c. A-14, Décision du 19-03-13, (2013) 145 G.O. 2, 1123, nouveau.

Arrêté ministériel concernant l'accès

aux chemins publics des véhicules routiers immergés, RLRQ, c. **C-24.2**, A.M. 2013-02 du 11-03-13, (2013) 145 G.O. 2, 1102, nouveau.

Décret concernant la constitution de la réserve écologique du Mont-Gosford et l'approbation de son plan de conservation, RLRQ, c. **C-61.01**, D. 180-2013 du 13-03-13, (2013) 145 G.O. 2, 1083, nouveau.

Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant, RLRQ, c. **D-9.2**, r. 7, aa. 12, 13, 14 (A), 16, 17, 18 (A), intitulé de la sous-section 1 de la section III du chapitre II (A), 19, 20, 22, 23, 24, 26 (A), 28, 29, 29.1, 31, 32, 33, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 44, 45, 45.1, 47, 48, 48.1, 49, 50, 51 (A), 53, 54 (A), 55, 55.1, 56.1, 57, 58, 59, 60, 63, 64, 65, 69-72, ann. I (A).

Règlement modifiant le Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant, RLRQ, c. D-9.2, A.M. D-9.2-2013-02 du 11-03-13, (2013) 145 G.O. 2, 1102, aa. 1, 2 (partie), 3-40, 41 (A).

Règlement relatif aux contributions au volet forestier du Fonds des ressources naturelles, RLRQ, c. **F-4.1**, r. 2, abrogé.

Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, L.Q. 2010, c. 3, a. 362.

Règlement sur les plans et rapports d'aménagement forestier, RLRQ, c. F-4.1, r. 9, abrogé.

Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, L.Q. 2010, c. 3, a. 362.

Règlement sur la recherche archéologique, RLRQ, c. **P-9.002**, r. 2, remplacé.

Règlement sur la recherche archéologique, RLRQ, c. P-9.002, A.M. 2013-01 du 15-03-13, (2013) 145 G.O. 2, 1131, a. 13.

Règlement sur la recherche archéologique, RLRQ, c. P-9.002, A.M. 2013-01 du 15-03-13, (2013) 145 G.O. 2, 1131, nouveau.

Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, RLRQ, c. **S-4.1.1**, r. 2, aa. 13, 15.

Droits exigibles pour la délivrance et le renouvellement d'un permis de centre de la petite enfance et de garderie, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 400.

Règlement d'application de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et du Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles, RLRQ, **2007, c. 2**, D. 1266-2011 du 07-12-11, (2011) 143 G.O. 2, 5625, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Mise à niveau à la version 4.8 de Folio

Avec l'édition d'avril, nous passons à la version 4.8 du logiciel Folio. Rappelons que la dernière mise à niveau à la version 4.6 date datait de 2008.

La version 4.8 amène une certification de compatibilité avec la version 8 de Windows. Elle ajoute également plusieurs fonctionnalités qui permettront l'ajout de nouveaux produits à la bibliothèque Accès Légal.

La migration se fera en 2 étapes.

**En avril**, nous vous fournissons la nouvelle version des logiciels. Vous disposerez de 3 mois pour migrer vos systèmes à la version 4.8.

Notez que la version 4.8 n'est pas rétrocompatible. Il sera donc important de ne pas tarder à l'implémenter, car lorsque les infobases seront migrées à la version 4.8, un lecteur 4.6 sera incapable de lire les infobases.

**En juillet**, nous migrerons toutes les infobases à la version 4.8. Nous ajouterons ainsi les nouvelles infobases suivantes à la bibliothèque Accès Légal :

Disponibles à la fois sur DVD, Internet et par nimbo-informatique :

***Infobase Lois de l'Ontario*** (iloisO.nfo) : contient les lois de l'Ontario

***Statutes of Ontario Infobase*** (istatO.nfo) : contient la version anglaise des lois de l'Ontario

***Infobase Règlements de l'Ontario*** (ireglemO.nfo) : contient les règlements de l'Ontario

***Regulations of Ontario Infobase*** (iregulO.nfo): contient la version anglaise des règlements de l'Ontario

Disponibles uniquement par nimbo-informatique :

***Infobase Gazettes du Canada*** (igcC.nfo) : contient le texte intégral des Parties I, II et III, indexé en français

***Canada Gazettes Infobase*** (icgC.nfo) : contient le texte intégral des Parties I, II et III, indexé en anglais

Les abonnés à notre service de livraison des infobases par nimbo-informatique profiteront des nouvelles infobases dès que leur système sera mis à niveau.

Nous serons disponibles pour vous aider à rendre le processus de migration la plus simple possible. N'hésitez pas à nous acheminer vos questions par courriel à [folio48@gaudet.qc.ca](mailto:folio48@gaudet.qc.ca) ou par téléphone au 514/893-2526.